



Pêches et Océans  
Canada

Garde côtière  
canadienne

Fisheries and Oceans  
Canada

Canadian  
Coast Guard

# Avis aux navigateurs

Édition n° 04/2024  
26 avril 2024



Sécurité d'abord, Service constant

## Édition mensuelle de l'Ouest

Canada 

Avis aux navigateurs – Édition mensuelle de l'Ouest  
Édition n° 04/2024

Also available in English:  
Notices to Mariners – Monthly Western Edition  
Edition No. 04/2024

**Publié sous l'autorité de :**

Programmes de la Garde côtière canadienne  
Aides à la navigation et Voies navigables  
Pêches et Océans Canada  
Montréal QC H2Y 2E7

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer  
avec [DFO.Notmar-Notmar.MPO@dfo-mpo.gc.ca](mailto:DFO.Notmar-Notmar.MPO@dfo-mpo.gc.ca).

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada,  
représenté par le ministre des Pêches, des Océans  
et de la Garde côtière canadienne, 2024.

No de cat. Fs152-9F-PDF (fichier PDF, français)  
ISSN 2817-0261

No de cat. Fs152-9E-PDF (fichier PDF, anglais)  
ISSN 2817-0253

Une version Web est disponible ici :  
[Avis aux navigateurs – Publications mensuelles](#) (français)  
[Notices to Mariners – Monthly Editions](#) (anglais)

## Notes explicatives – Avis aux navigateurs (NOTMAR)

**Les positions géographiques** correspondent directement aux graduations de la carte du Service hydrographique du Canada à la plus grande échelle (sauf s'il y a indication contraire).

**Les relèvements** sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

**La visibilité** des feux est celle qui existe par temps clair.

**Les profondeurs** - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

**Les élévations** sont rapportées au niveau de la Pleine Mer Supérieure, Grande Marée (sauf s'il y a indication contraire).

**Les distances** peuvent être calculées de la façon suivante :

- 1 mille marin = 1 852 mètres (6 076,1 pieds)
- 1 mille terrestre = 1 609,3 mètres (5 280 pieds)
- 1 mètre = 3,28 pieds

### Les Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires – Partie 1A des Avis aux navigateurs

Ces avis sont identifiés par un (T) ou un (P), respectivement. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées par le Service hydrographique du Canada pour ce qui est des avis temporaires (T) et préliminaires (P). Il est recommandé que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. Pour la liste des cartes touchées par les avis (T) & (P), veuillez vous référer à la publication courante des [Avis aux navigateurs - Sommaire mensuel des avis temporaires et préliminaires](#).

### Formulaire de suggestions et corrections

Ce formulaire est destiné spécifiquement aux suggestions et aux corrections des publications des Avis aux navigateurs. Il est disponible [en ligne](#) et aussi en [format PDF remplissable](#) inclus dans le fichier ZIP de la publication mensuelle.

Pour faire parvenir des commentaires et suggestions sur de possibles améliorations à apporter aux diverses publications et services : [DFO.Notmar-Notmar.MPO@dfo-mpo.gc.ca](mailto:DFO.Notmar-Notmar.MPO@dfo-mpo.gc.ca).

Pour signaler des différences entre une carte marine et la réalité et/ou des corrections aux livrets des *Instructions nautiques du Canada* : Remplissez le formulaire « [Programme de rapports maritimes](#) » et/ou envoyer un courriel à [shcinfo@dfo-mpo.gc.ca](mailto:shcinfo@dfo-mpo.gc.ca).

Pour signaler des urgences ou des dangers pour la navigation : [Contactez le centre de SCTM le plus près de chez vous](#)

- Canal VHF 16 (156,8 MHz)
- Fréquence MF/HF 2182 kHz/4125 kHz (là où disponible)
- \*16 sur un téléphone cellulaire (là où disponible)

### Le site Web de NOTMAR – Éditions mensuelles, corrections aux cartes et annexes graphiques

Le site Web de NOTMAR permet aux utilisateurs d'accéder aux [publications des éditions mensuelles](#), aux [corrections des cartes](#) et aux [annexes graphiques](#).

Les utilisateurs peuvent s'abonner gratuitement au [service d'avis par courriel](#) pour recevoir des notifications concernant leurs cartes sélectionnées, les annexes graphiques reliées à ces cartes et lorsqu'une nouvelle édition mensuelle des *Avis aux navigateurs* est publiée.

De plus, la publication mensuelle et les fichiers connexes à télécharger, tels que les annexes graphiques de cartes, peuvent être obtenus en téléchargeant un seul fichier ZIP.

## Notes explicatives – Service hydrographique du Canada (SHC)

### Corrections aux cartes – Partie 2 des Avis aux navigateurs

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes.

Les utilisateurs sont invités à consulter la *Carte 1 - Signes conventionnels, abréviations et termes* du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes.

L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2 :

No. de la carte	Titre de la carte	Date de la dernière nouvelle édition de la carte	Système de référence géodésique	Dernière correction
1312	Lac Saint-Pierre - Nouvelle édition - 10-MAI-2019 - NAD 1983			
Date de la correction hebdomadaire de la carte	05-AOÛT-2022			LNM/D. 24-SEPT-2021
Modification de la carte	Modifier			46°03'32.4"N 073°03'21.6"W
	(Voir la carte 1 P16)			(Q2022035) LF(2177) MPO(6410690-01)
	No. de référence Carte 1	No. de référence de la GCC	No. du Livre des feux	No. de référence du SHC

La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou **Last (dernier) Notice (Avis) to (aux) Mariners (navigateurs) / Date**.

Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la « Partie 2 – Corrections aux cartes ». Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur focale d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans la publication des [Livres des feux, des bouées et des signaux de brume](#).

**Note** : En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livres des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.

### Cartes marines et publications canadiennes

Veuillez consulter l'avis n° 14 de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs 2024* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes, veuillez vous référer à [Service Hydrographique du Canada – Liste des cartes marines](#).

## Notes explicatives – Services de communications et de trafic maritimes (SCTM)

### Avertissements de navigation / Avis à la navigation

La Garde côtière canadienne (GCC) procède à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la GCC sous la forme d'avertissements de navigation, anciennement nommé avis à la navigation<sup>1</sup> qui sont, à leur tour, suivis d'un Avis aux navigateurs pour la correction à la main sur les cartes, réimpressions ou nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les avertissements de navigation (AVNAV) qui sont diffusés par la GCC jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

Les AVNAV en vigueur sont disponibles sur la page régionale pertinente du site Web des [avertissements de la navigation de la GCC](#).

La GCC et le SHC analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission des cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos bureaux régionaux d'émission d'AVNAV.

<p><b>Région de l'Ouest</b> <b>Centre des SCTM de Prince Rupert</b></p> <p>AVNAV séries « P »</p> <p>Garde côtière canadienne Sac 4444 Prince Rupert BC V8J 4K2</p> <p>Téléphone : 250-627-3070</p> <p>Courriel : <a href="mailto:AVNAV.SCTMPrinceRupert@innav.gc.ca">AVNAV.SCTMPrinceRupert@innav.gc.ca</a></p>	<p><b>Région de l'Arctique</b> <b>*Centre des SCTM d'Iqaluit</b></p> <p><i>En opération de la mi-mai approximativement à la fin de décembre.</i></p> <p>AVNAV séries « A »</p> <p>Garde côtière canadienne Case postale 189 Iqaluit NU X0A 0H0</p> <p>Téléphone : 867-979-5269 Télécopieur : 867-979-4264</p> <p>Courriel : <a href="mailto:AVNAV.SCTMIqaluit@innav.gc.ca">AVNAV.SCTMIqaluit@innav.gc.ca</a></p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

\*Service disponible en français et en anglais.

<sup>1</sup> L'expression « Avis à la navigation » fut changée à « Avertissement de navigation » en janvier 2019.

## Table des matières

<b>Partie 1 : Renseignements généraux et sur la sécurité</b>	<b>1</b>
*505/23 Service hydrographique du Canada – Calculs de la déclinaison magnétique.....	1
*1004/23 Transports Canada – Lignes directrices sur la gestion des voies navigables de la côte nord de la Colombie-Britannique .....	1
*1207/23 Service hydrographique du Canada – Processus de révision de noms géographiques inappropriés .....	2
*208/24 Côte ouest de l'archipel Haida Gwaii – Zone de protection volontaire pour le transport .....	3
*304/24 Service hydrographique du Canada – Carte 3895 partiellement remplacée par la nouvelle carte 3816.....	4
*402/24 Service hydrographique du Canada – Cartes marines .....	4
*403/24 Service hydrographique du Canada – Cartes électroniques de navigation.....	5
*404/24 Service hydrographique du Canada – Cartes marines électroniques matricielles (BSB V3)	5
*405/24 Transports Canada – Bulletin de la sécurité des navires No. 09 et No. 10/2024.....	6
*408/24 Publication de la Garde côtière canadienne - Modifications à l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs 2024 - Partie E, Avis 31 : Signalement des événements maritimes .....	6
*409/24 Service hydrographique du Canada – Carte 3811 retirée définitivement.....	6
<b>Partie 1A : Avis temporaires et préliminaires</b>	<b>7</b>
Rappel – Période de commentaires pour les avis préliminaires actifs .....	7
<b>Partie 2 : Corrections aux cartes</b>	<b>8</b>
<b>Partie 3 : Corrections aux Aides radio à la navigation maritime</b>	<b>16</b>
*415/24 Aides radio à la navigation maritime 2024 (Atlantique, Saint-Laurent, Grands Lacs, Lac Winnipeg, Arctique et Pacifique) .....	16
<b>Partie 4 : Corrections aux Instructions nautiques du Canada</b>	<b>25</b>
<b>Partie 5 : Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume</b>	<b>26</b>

## Index numérique des cartes canadiennes en cause

Cet index numérique liste toutes les cartes marines mentionnées dans cette édition mensuelle des Avis aux navigateurs. Seules les cartes figurant dans la partie 2 de cette publication nécessitent une correction de carte. L'apparition des cartes dans toutes les autres parties, en particulier celles relatives à la correction d'autres publications nautiques, est incluse ici à titre de référence.

n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages
3000	<a href="#">8</a>				
3001	<a href="#">8</a>				
3441	<a href="#">8, 9</a>				
3458	<a href="#">26</a>				
3462	<a href="#">9, 10</a>				
3479	<a href="#">10</a>				
3488	<a href="#">11</a>				
3489	<a href="#">11, 12</a>				
3493	<a href="#">12</a>				
3512	<a href="#">12</a>				
3514	<a href="#">12</a>				
3534	<a href="#">26</a>				
3535	<a href="#">12</a>				
3546	<a href="#">26</a>				
3548	<a href="#">13</a>				
3549	<a href="#">13, 14</a>				
3601	<a href="#">14</a>				
3604	<a href="#">26</a>				
3744	<a href="#">14, 26</a>				
3811	<a href="#">6</a>				
3816	<a href="#">4</a>				
3859	<a href="#">4</a>				
3895	<a href="#">4</a>				
3902	<a href="#">14</a>				
3935	<a href="#">15</a>				
3957	<a href="#">15</a>				
3981	<a href="#">15</a>				

## Partie 1 : Renseignements généraux et sur la sécurité

---

### **\*505/23 Service hydrographique du Canada – Calculs de la déclinaison magnétique**

(Publication récurrente de l'avis \*505/23, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 05/2023*.)

Les navigateurs sont informés que le SHC a adopté le Modèle magnétique mondial (WMM) harmonisé, qui se trouve sur le site web du NCEI/NOAA. Les anciennes informations concernant la déclinaison de la rose de compas sur les produits de navigation du SHC peuvent être mises à jour en utilisant le site web : [Magnetic Declination Estimated Value](#). Bien que les différences dans les déclinaisons des modèles soient faibles chaque année, elles peuvent gagner en importance sur une longue période.

### **\*1004/23 Transports Canada – Lignes directrices sur la gestion des voies navigables de la côte nord de la Colombie-Britannique**

(Publication récurrente de l'avis \*1004/23, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 10/2023*.)

Référence : Avis \*905/22 est annulé.

Les lignes directrices sur la gestion des voies navigables de la côte nord, qui sont non contraignantes, visent à améliorer la sécurité sur les plans d'eau en réduisant les interférences entre les activités marines des Premières Nations, comme la pêche et la récolte littorale, et la navigation commerciale entre Kitimat et l'entrée Browning. Les lignes directrices sont entrées en vigueur le 1er septembre 2022 et seront examinées périodiquement.

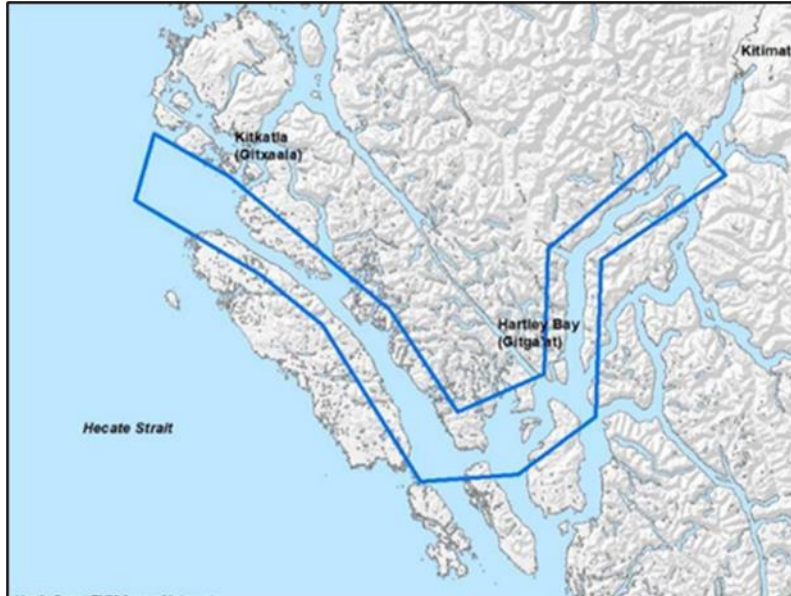
Les lignes directrices s'appliquent à tous les navires qui naviguent sur les voies situées entre Kitimat et l'entrée Browning. Ce secteur comprend :

- le chenal de Douglas;
- le passage Wright;
- le passage Lewis;
- le passage Otter;
- le passage de Nepean;
- le chenal Principe.



**Le document complet des lignes directrices est disponible au [Colombie-Britannique – Côte Nord](#)  
[Lignes directrices sur la gestion des voies navigables](#).**

Ces lignes directrices ne remplacent ou ne modifient d'aucune façon l'application des lois et des règlements canadiens et internationaux, y compris le Règlement sur les abordages. De plus, ces lignes directrices ne limitent d'aucune façon le capitaine ou le pilote d'un navire dans sa capacité à prendre des décisions pour protéger le navire, l'équipage ou l'environnement marin.



Les lignes directrices comprennent des renseignements pour :

- tous les navires qui portent sur :
  - les zones de sécurité côtière;
  - les mesures de routage;
  - les réductions de la vitesse;
  - les croisements et les passages;
  - une zone d'opération spéciale dans le passage Wright;
  - les pannes mécaniques ou électriques.
- les grands navires marchands, notamment les vraquiers, les navires de marchandises générales, les navires de vrac liquide et les navires à passagers;
- les remorqueurs et les barges;
- les navires qui naviguent dans les secteurs préoccupants des Premières Nations où une attention spéciale doit être portée afin de s'assurer que les usagers des collectivités locales peuvent utiliser le secteur et s'y déplacer en toute sécurité.

**\*1207/23 Service hydrographique du Canada – Processus de révision de noms  
géographiques inappropriés**

(Publication récurrente de l'avis \*1207/23, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 12/2023*.)

Les dossiers du Service hydrographique du Canada pourraient contenir des noms géographiques susceptibles d'être considérés comme inappropriés, offensants et péjoratifs. Les autorités de dénomination géographique s'affairent à corriger plusieurs toponymes offensants, le processus de révision est en cours. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les noms géographiques inappropriés, veuillez consulter [l'annonce suivante](#).

**\*208/24 Côte ouest de l'archipel Haida Gwaii - Zone de protection volontaire pour le transport**

(Publication récurrente de l'avis \*208/24, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 02/2024*.)

Référence : Avis \*1105/21 est annulé.

**Zone de protection volontaire pour le transport maritime, rive ouest de Haida Gwaii (anciennement îles de la Reine-Charlotte)**

L'emplacement éloigné de Haida Gwaii, son littoral accidenté, son riche patrimoine écologique et culturel, et les conditions météorologiques et de mer variables rendent l'île vulnérable aux risques de pollution causés par les panes et les accidents maritimes. La zone de navigation étant plus au large, le temps de réponse adéquat à une urgence sera augmenté, réduisant les risques potentiels d'incidents maritimes. Cela réduit les risques d'échouement et de déversements d'hydrocarbures.

Une zone de protection volontaire pour le transport maritime sur la rive ouest de Haida Gwaii est actuellement en vigueur. Dans la zone de protection volontaire, on demande aux bâtiments commerciaux d'une jauge brute de 500 ou plus de respecter une distance minimale de 50 milles marins de la rive ouest de Haida Gwaii, avec les exemptions suivantes :

**Exemptions de la distance de 50 milles marins demandée :**

- Navires de croisière, qui doivent observer une distance minimale de 12 milles marins de la rive.
- On demande aux bâtiments qui naviguent de l'Alaska à la Colombie-Britannique ou à l'État de Washington, ou vice versa, dans la zone de protection volontaire de respecter une distance d'au moins 25 milles marins de la rive.
- Aucune distance minimale n'est demandée pour les remorqueurs et les chalands (y compris les remorqueurs qui pousse et à l'épaule ) ni pour les bâtiments menant des activités de pêche commerciale.
- Les bâtiments visés par le présent bulletin ne sont pas tenus de respecter les distances minimales demandées si cela peut compromettre la sécurité de la navigation, du bâtiment, des passagers ou du fret.

Voici les coordonnées de la zone de protection volontaire pour le transport maritime :

54° 15.436' N	133° 04.788' W
54° 17.572' N	134° 02.484' W
54° 13.614' N	134° 19.427' W
54° 11.786' N	134° 30.841' W
53° 44.036' N	134° 32.677' W
53° 11.118' N	134° 16.412' W
52° 18.483' N	133° 20.917' W
51° 24.590' N	132° 04.081' W
51° 56.158' N	131° 01.830' W

On demande aux bâtiments de respecter volontairement ces distances, seulement lorsque cela ne compromet pas la sécurité de la navigation, du bâtiment, des personnes à bord et du fret.



**\*304/24 Service hydrographique du Canada - Carte 3895 partiellement remplacée par la nouvelle carte 3816**

(Publication récurrente de l'avis \*304/24, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 03/2024*.)

La carte 3895, Plans – Dixon Entrance, a été partiellement remplacée par la nouvelle carte 3816, Parry Passage. Le plan intitulé Parry Passage est désormais annulé. Les plans restants seront annulés à une date ultérieure.

**\*402/24 Service hydrographique du Canada – Cartes marines**

Cartes	Titre	Échelle	Date d'édition	Publié	Cat#	Prix
<b>Cartes nouvelles</b>						
3816	Parry Passage	1:22 000	2024-02-02	2024-04-26	2	\$20.00
<b>Cartes retirées en permanence</b>						
3859	Tasu Sound					

**\*403/24 Service hydrographique du Canada – Cartes électroniques de navigation**

Numéro CÉN S-57	Titre de la carte	L'échelle de compilation	Publié
<b>Cartes nouvelles</b>			
CA370766 (Edn 1.000)	Saanich to Point Roberts	1:45 000	2024-04-26
CA571158 (Edn 1.000)	Murchison-Faraday Passage	1:6 000	2024-04-19
CA58PKVA (Edn 1.000)	CA58PKVA	1:11 000	2024-04-12
CA58PKWA (Edn 1.000)	CA58PKWA	1:11 000	2024-04-12
CA58PKXA (Edn 1.000)	CA58PKXA	1:6 000	2024-04-12
CA58QKWA (Edn 1.000)	CA58QKWA	1:11 000	2024-04-12
CA58QKXA (Edn 1.000)	CA58QKXA	1:11 000	2024-04-12
CA595L0A (Edn 1.000)	CA595L0A	1:11 000	2024-04-05
<b>Nouvelles éditions</b>			
CA44UN4A (Edn 2.000)	Transit4800N07100W	1:11 000	2024-04-05
CA44UNEA (Edn 2.000)	Transit4800N07000W	1:22 500	2024-04-05
CA46CRFA (Edn 2.000)	CA46CRFA	1:45 000	2024-04-05
CA46CRRA (Edn 2.000)	CA46CRRA	1:45 000	2024-04-19
CA46NRRA (Edn 2.000)	CA46NRRA	1:45 000	2024-04-19
CA471221 (Edn 2.000)	CA471221	1:22 500	2024-04-12
CA54VNGA (Edn 2.000)	Port4810N06980W	1:2 000	2024-04-05
CA553Q2A (Edn 2.000)	Port4880N06460W	1:4 000	2024-04-05
CA553Q3A (Edn 2.000)	Port4880N06450W	1:4 000	2024-04-05
CA553Q4A (Edn 2.000)	Port4880N06440W	1:4 000	2024-04-05
CA571157 (Edn 2.000)	Windy Bay	1:11 000	2024-04-12
CA576003 (Edn 14.000)	Halifax Harbour - Point Pleasant to/à Bedford Basin	1:5 000	2024-04-26
<b>Cartes retirées en permanence</b>			
CA573372	Ivujivik		
CA573374	Akulivik	Remplacé par CA58QKXA, CA58QKWA, CA58PKXA	

**\*404/24 Service hydrographique du Canada – Cartes marines électroniques matricielles (BSB V3)**

Cartes	Titre	Échelle	Date d'édition	Publié
<b>Cartes retirées en permanence</b>				
RM-3859	Tasu Sound			

**\*405/24 Transports Canada - Bulletin de la sécurité des navires No. 09 et No. 10/2024**

Des nouveaux **Bulletins de la sécurité des navires** ont récemment été publiés sur le [site web de Transports Canada](#).

Pour consulter ou télécharger ces bulletins, s'il vous plaît cliquez sur les liens ci-dessous :

[Bulletin No. 09/2024](#) – Exigences en vigueur et nouvelles exigences en matière d'assurance pour certains bâtiments

No SGDDI : 20166837

[Bulletin No. 10/2024](#) – Protection des baleines noires de l'Atlantique Nord : Mesures de restriction de vitesse dans le golfe du Saint-Laurent

No SGDDI : 18265170

Inscrivez-vous au [bulletin électronique](#) pour recevoir un avis par courriel chaque fois qu'un nouveau Bulletin de la sécurité des navires est publié sur notre site web.

Contactez-nous au [securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca](mailto:securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca) ou 1-855-859-3123 (sans frais).

**\*408/24 Publication de la Garde côtière canadienne - Modifications à l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs 2024 - Partie E, Avis 31 : Signalement des événements maritimes**

Page 1:

**MODIFIER COMME SUIT :**

Endroit	Adresse	Téléphone	Télécopieur	Courriel
Région de l'Atlantique	150 Thorne Avenue Dartmouth, NS, B3B 1Z2	902-471-0820	819-997-2239	<a href="mailto:AvisMarine.Atlantique@bst-tsb.gc.ca">AvisMarine.Atlantique@bst-tsb.gc.ca</a>
Région Central	2575 Boulevard Ste-Anne, Suite 220, Québec, QC, G1J 0G7	418-580-3510	819-997-2239	<a href="mailto:AvisMarine.Centrale@bst-tsb.gc.ca">AvisMarine.Centrale@bst-tsb.gc.ca</a>
Région du Pacifique	# 4 - 3071 Number Five Road Richmond, BC, V6X 2T4	604-219-2414	819-997-2239	<a href="mailto:AvisMarine.Pacifique@bst-tsb.gc.ca">AvisMarine.Pacifique@bst-tsb.gc.ca</a>

**\*409/24 Service hydrographique du Canada – Carte 3811 retirée définitivement**

La carte 3811, Harbours in Queen Charlotte Islands/Havres dans Îles de la Reine-Charlotte, est retirée définitivement.

## **Partie 1A : Avis temporaires et préliminaires**

---

### **Rappel – Période de commentaires pour les avis préliminaires actifs**

Aucun avis applicable pour cette édition.

#### **Eaux intérieures**

##### **Avis temporaires**

Aucun avis applicable pour cette édition.

##### **Avis préliminaires**

Aucun avis applicable pour cette édition.

#### **Côte du Pacifique**

##### **Avis temporaires**

Aucun avis applicable pour cette édition.

##### **Avis préliminaires**

Aucun avis applicable pour cette édition.

## Partie 2 : Corrections aux cartes

### 3000 - Juan de Fuca Strait to/à Dixon Entrance - Nouvelle édition - 20-JANV-1989 - NAD 1927

12-AVR-2024

LNMD. 16-FÉVR-2024

Coller l'annexe graphique 50°00'00.0"N 124°00'00.0"W  
Télécharger l'annexe graphique - [https://www.notmar.gc.ca/chsftp/patches/3000\\_6204908\\_1\\_202403141125.pdf](https://www.notmar.gc.ca/chsftp/patches/3000_6204908_1_202403141125.pdf)  
MPO(6204908-01)

### 3001 - Vancouver Island / Île de Vancouver, Juan de Fuca Strait to/à Queen Charlotte Sound - Nouvelle édition - 23-FÉVR-2001 - NAD 1927

12-AVR-2024

LNMD. 16-FÉVR-2024

Coller l'annexe graphique 50°00'00.0"N 124°00'00.0"W  
Télécharger l'annexe graphique - [https://www.notmar.gc.ca/chsftp/patches/3001\\_6204908\\_1\\_202403141354.pdf](https://www.notmar.gc.ca/chsftp/patches/3001_6204908_1_202403141354.pdf)  
MPO(6204908-01)

### 3441 - Haro Strait, Boundary Pass and/et Satellite Channel - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983

05-AVR-2024

LNMD. 23-FÉVR-2024

Porter un système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques 48°45'39.0"N 123°03'39.9"W  
SADO avec une profondeur connue de 192 mètres  
(Voir la Carte 1, L25)  
MPO(6204911-01)

Porter un système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques 48°45'33.4"N 123°03'51.7"W  
SADO avec une profondeur connue de 192 mètres  
(Voir la Carte 1, L25)  
MPO(6204911-02)

Rayer le ponton 48°39'01.3"N 123°33'08.1"W  
(Voir la Carte 1, F16) joignant 48°39'01.3"N 123°33'08.4"W  
et 48°38'59.5"N 123°33'08.4"W  
MPO(6204912-01)

Rayer le ponton 48°38'59.5"N 123°33'06.0"W  
(Voir la Carte 1, F16) entre 48°38'59.5"N 123°33'06.0"W  
et 48°39'01.7"N 123°33'06.2"W  
MPO(6204912-02)

Rayer le ponton 48°38'59.6"N 123°33'02.4"W  
(Voir la Carte 1, F16) entre 48°38'59.6"N 123°33'02.4"W  
et 48°39'02.0"N 123°33'02.5"W  
MPO(6204912-03)

Porter un ponton 48°38'59.4"N 123°33'02.4"W  
(Voir la Carte 1, F16) joignant 48°38'59.4"N 123°33'02.4"W  
48°38'59.4"N 123°33'00.7"W  
et 48°39'01.8"N 123°33'00.7"W  
MPO(6204912-04)

Rayer le feu privé F Y 48°44'59.4"N 123°37'26.6"W  
(Voir la Carte 1, P1)  
MPO(6204914-01)

Rayer le feu privé F G 48°44'59.4"N 123°37'25.7"W  
(Voir la Carte 1, P1)  
MPO(6204914-02)

Rayer le feu privé F R 48°44'48.4"N 123°37'25.4"W  
(Voir la Carte 1, P1)  
MPO(6204914-03)

Rayer	le feu privé F (Voir la Carte 1, P1)	48°44'45.0"N 123°37'25.2"W  MPO(6204914-04)
12-AVR-2024		LNMD. 05-AVR-2024
Rayer	le réflecteur radar (Voir la Carte 1, S4)	48°40'43.2"N 123°23'29.5"W  (P2023115) LF(236) MPO(6204844-01)
Rayer	le réflecteur radar (Voir la Carte 1, S4)	48°39'18.0"N 123°19'24.0"W  (P2023114) LF(225.4) MPO(6204845-01)
Porter	un réflecteur radar (Voir la Carte 1, S4)	48°42'36.9"N 123°25'54.8"W  (P2023099) LF(248.3) MPO(6204867-01)
Déplacer	le feu FI G	de 48°41'14.6"N 123°29'22.8"W à 48°41'13.8"N 123°29'22.6"W (P2024001) LF(248.6) MPO(6204872-01)
Porter	un réflecteur radar (Voir la Carte 1, S4)	48°41'13.8"N 123°29'22.6"W  MPO(6204872-02)
Rayer	le réflecteur radar (Voir la Carte 1, S4)	48°41'28.1"N 123°23'17.3"W  (P2023095) LF(238) MPO(6204873-01)
Porter	un réflecteur radar (Voir la Carte 1, S4)	48°42'04.3"N 123°24'18.3"W  (P2023097) LF(246) MPO(6204874-01)
Rayer	le réflecteur radar (Voir la Carte 1, S4)	48°43'33.5"N 123°23'12.9"W  (P2023096) LF(241) MPO(6204875-01)
Déplacer	la bouée cylindrique de bâbord verte, marquée 1 (Voir la Carte 1, Qc)	de 48°34'44.1"N 123°10'50.0"W à 48°34'45.2"N 123°10'46.7"W MPO(6204922-02)
<b>3462 - Juan de Fuca Strait to/à Strait of Georgia - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983</b>		
12-AVR-2024		LNMD. 16-FÉVR-2024
Rayer	le réflecteur radar (Voir la Carte 1, S4)	48°39'18.0"N 123°19'24.0"W  (P2023114) LF(225.4) MPO(6204845-01)
Porter	un réflecteur radar (Voir la Carte 1, S4)	48°42'36.9"N 123°25'54.8"W  (P2023099) LF(248.3) MPO(6204867-01)
Porter	un réflecteur radar (Voir la Carte 1, S4)	48°41'14.5"N 123°29'21.9"W  MPO(6204872-02)
Rayer	le réflecteur radar (Voir la Carte 1, S4)	48°43'33.5"N 123°23'12.9"W  (P2023096) LF(241) MPO(6204875-01)



Rayer	la balise répondeuse radar (Voir la Carte 1, S3.1)	48°40'33.7"N 122°42'48.4"W  MPO(6204915-01)
Rayer	les voyants sphériques noirs vis-à-vis la bouée (Voir la Carte 1, Q9)	48°32'56.4"N 122°59'22.3"W  MPO(6204922-01)
Rayer	la balise répondeuse radar vis-à-vis la bouée (Voir la Carte 1, S3.1)	48°45'18.5"N 122°46'30.5"W  MPO(6204922-03)

**3479 - Approches to/Approches à Sidney - Carte nouvelle - 18-MAI-2007 - NAD 1983**  
12-AVR-2024

LNLM/D. 09-FÉVR-2024

Rayer	le réflecteur radar (Voir la Carte 1, S4)	48°40'43.0"N 123°23'29.5"W  (P2023115) LF(236) MPO(6204844-01)
Rayer	le réflecteur radar (Voir la Carte 1, S4)	48°39'17.8"N 123°19'24.0"W  (P2023114) LF(225.4) MPO(6204845-01)
Porter	un réflecteur radar (Voir la Carte 1, S4)	48°42'36.9"N 123°25'54.8"W  (P2023099) LF(248.3) MPO(6204867-01)
Rayer	le réflecteur radar (Voir la Carte 1, S4)	48°41'28.2"N 123°23'17.2"W  (P2023095) LF(238) MPO(6204873-01)
Déplacer	le feu FI G (Voir la Carte 1, P1)	de 48°41'28.1"N 123°23'17.3"W à 48°41'28.3"N 123°23'17.6"W MPO(6204873-02)
Porter	un réflecteur radar (Voir la Carte 1, S4)	48°42'04.3"N 123°24'18.3"W  (P2023097) LF(246) MPO(6204874-01)
Rayer	le réflecteur radar (Voir la Carte 1, S4)	48°43'33.5"N 123°23'12.9"W  (P2023096) LF(241) MPO(6204875-01)

**3479 - Iroquois Passage and/et John Passage - Carte nouvelle - 18-MAI-2007 - NAD 1983**  
12-AVR-2024

LNLM/D. 09-FÉVR-2024

Rayer	le réflecteur radar (Voir la Carte 1, S4)	48°40'43.0"N 123°23'29.5"W  (P2023115) LF(236) MPO(6204844-01)
Rayer	le réflecteur radar (Voir la Carte 1, S4)	48°41'28.1"N 123°23'17.3"W  (P2023095) LF(238) MPO(6204873-01)
Déplacer	le feu FI G (Voir la Carte 1, P1)	de 48°41'28.1"N 123°23'17.3"W à 48°41'28.3"N 123°23'17.6"W MPO(6204873-02)

**3488 - Crescent Island to/à Strawberry Island - Sheet/Feuille 1 - Carte nouvelle - 21-OCT-1994 - NAD 1983**

12-AVR-2024

LNLM/D. 19-JUIN-2009

Porter	une profondeur de 4.2 mètres (Voir la Carte 1, I10)	49°08'19.8"N 122°14'29.0"W  <i>MPO(6204904-01)</i>
Porter	une profondeur de 2.7 mètres (Voir la Carte 1, I10)	49°08'31.5"N 122°14'53.3"W  <i>MPO(6204904-02)</i>
Porter	une profondeur de 2.2 mètres (Voir la Carte 1, I10)	49°08'37.2"N 122°15'07.0"W  <i>MPO(6204904-03)</i>
Porter	une profondeur de 1.9 mètre (Voir la Carte 1, I10)	49°08'41.9"N 122°15'21.4"W  <i>MPO(6204904-04)</i>
Rayer	la profondeur de 18.3 mètres (Voir la Carte 1, I10)	49°08'45.9"N 122°15'26.9"W  <i>MPO(6204904-05)</i>
Porter	une profondeur de 2.1 mètres (Voir la Carte 1, I10)	49°08'44.6"N 122°15'25.0"W  <i>MPO(6204904-06)</i>
Rayer	la profondeur de 23.4 mètres (Voir la Carte 1, I10)	49°08'45.0"N 122°15'36.5"W  <i>MPO(6204904-07)</i>
Porter	une profondeur de 3.1 mètres (Voir la Carte 1, I10)	49°08'45.8"N 122°15'34.4"W  <i>MPO(6204904-08)</i>
Porter	une profondeur de 3.1 mètres (Voir la Carte 1, I10)	49°08'45.8"N 122°15'40.0"W  <i>MPO(6204904-09)</i>

**3489 - Barnston Island to/à Crescent Island - Sheet/Feuille 2 - Carte nouvelle - 21-OCT-1994 - NAD 1983**

12-AVR-2024

LNLM/D. 15-OCT-2021

Rayer	la profondeur de 3.6 mètres (Voir la Carte 1, I10)	49°10'30.9"N 122°32'58.5"W  <i>MPO(6204905-01)</i>
Porter	une profondeur de 1.9 mètre (Voir la Carte 1, I10)	49°10'31.5"N 122°32'58.5"W  <i>MPO(6204905-02)</i>
Porter	une profondeur de 1.1 mètre (Voir la Carte 1, I10)	49°10'32.8"N 122°33'02.8"W  <i>MPO(6204905-03)</i>
Porter	une profondeur de 2.0 mètres (Voir la Carte 1, I10)	49°10'33.7"N 122°33'05.5"W  <i>MPO(6204905-04)</i>
Rayer	la profondeur de 4.8 mètres (Voir la Carte 1, I10)	49°11'22.8"N 122°40'18.4"W  <i>MPO(6204924-01)</i>

Porter une épave WK avec une profondeur connue de 3.4 mètres 49°11'23.3"N 122°40'18.5"W  
(Voir la Carte 1, K26)  
MPO(6204924-02)

**3493 - Vancouver Harbour Western Portion/Partie Ouest - Nouvelle édition - 15-NOV-2019 - WGS84**

12-AVR-2024 LNM/D. 02-FÉVR-2024

Rayer la conduite 49°18'15.2"N 123°07'47.4"W  
(Voir la Carte 1, L41.1) et 49°18'18.4"N 123°07'45.7"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570073  
MPO(6204921-01)

Porter une conduite joignant 49°18'15.2"N 123°07'47.4"W  
(Voir la Carte 1, L41.1) 49°18'16.3"N 123°07'46.7"W  
49°18'18.1"N 123°07'46.5"W  
49°18'21.2"N 123°07'43.0"W  
et 49°18'21.8"N 123°07'42.9"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570073  
MPO(6204921-02)

**3512 - Strait of Georgia, Central Portion/Partie Centrale - Nouvelle édition - 25-DÉC-1998 - NAD 1983**

12-AVR-2024 LNM/D. 22-DÉC-2023

Coller l'annexe graphique 49°38'00.0"N 124°03'00.0"W  
Télécharger l'annexe graphique - [https://www.notmar.gc.ca/chsftp/patches/3512\\_6204908\\_5\\_202403141128.pdf](https://www.notmar.gc.ca/chsftp/patches/3512_6204908_5_202403141128.pdf)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570544  
MPO(6204908-05)

**3514 - Jervis Inlet - Nouvelle édition - 02-AOÛT-1996 - NAD 1983**

12-AVR-2024 LNM/D. 27-OCT-2023

Remplacer DESERTED BAY avec ts'unay 50°05'31.4"N 123°45'15.0"W  
MPO(6204908-02)

Coller l'annexe graphique 49°45'00.0"N 124°00'00.0"W  
Télécharger l'annexe graphique - [https://www.notmar.gc.ca/chsftp/patches/3514\\_6204908\\_4\\_202403141125.pdf](https://www.notmar.gc.ca/chsftp/patches/3514_6204908_4_202403141125.pdf)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470095  
MPO(6204908-04)

**3535 - Pender Harbour - Nouvelle édition - 08-MARS-2019 - WGS84**

12-AVR-2024 LNM/D. 06-OCT-2023

Porter une limite de port et légende PENDER 49°36'14.0"N 124°03'34.0"W  
(Voir la Carte 1, N49) et 49°37'43.4"N 124°04'56.0"W  
MPO(6204908-03)

Coller l'annexe graphique 49°38'00.0"N 124°03'00.0"W  
Télécharger l'annexe graphique - [https://www.notmar.gc.ca/chsftp/patches/3535\\_6204908\\_5\\_202403141128.pdf](https://www.notmar.gc.ca/chsftp/patches/3535_6204908_5_202403141128.pdf)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570544  
MPO(6204908-05)

Porter une limite de port 49°37'56.0"N 124°04'54.0"W  
(Voir la Carte 1, N49) et 49°38'14.0"N 124°04'21.0"W  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570544  
MPO(6204908-06)

**3548 - Queen Charlotte Strait, Central Portion/Partie Centrale - Nouvelle édition - 26-SEPT-1997 - NAD 1983**

05-AVR-2024

LNLM/D. 01-DÉC-2023

Rayer le câble sous-marin (Voir la Carte 1, L30.1) joignant 50°46'30.5"N 127°26'52.0"W  
50°47'15.7"N 127°25'49.7"W  
50°47'53.5"N 127°25'40.7"W  
50°48'24.8"N 127°25'50.8"W  
et 50°51'05.5"N 127°30'00.0"W  
MPO(6204913-01)

Porter un câble sous-marin (Voir la Carte 1, L30.1) joignant 50°47'29.3"N 127°30'00.0"W  
50°47'27.2"N 127°29'46.6"W  
50°46'43.4"N 127°26'54.5"W  
50°46'38.9"N 127°26'50.3"W  
50°46'35.1"N 127°26'50.0"W  
et 50°46'30.5"N 127°26'52.0"W  
MPO(6204913-03)

**3549 - Queen Charlotte Strait Western Portion/Partie Ouest - Carte nouvelle - 03-DÉC-1993 - NAD 1983**

05-AVR-2024

LNLM/D. 20-OCT-2023

Rayer le câble sous-marin (Voir la Carte 1, L30.1) entre 50°46'30.5"N 127°26'52.0"W  
et 50°46'46.6"N 127°26'30.0"W  
MPO(6204913-01)

Rayer le câble sous-marin (Voir la Carte 1, L30.1) joignant 50°48'51.2"N 127°26'30.0"W  
50°51'00.3"N 127°29'50.6"W  
50°51'30.6"N 127°30'53.0"W  
50°51'31.8"N 127°31'02.9"W  
50°52'13.4"N 127°33'14.4"W  
50°52'07.9"N 127°34'55.4"W  
50°52'02.7"N 127°35'10.8"W  
50°51'53.8"N 127°35'45.9"W  
50°51'38.0"N 127°36'26.0"W  
et 50°51'37.7"N 127°36'30.9"W  
MPO(6204913-02)

Porter un câble sous-marin (Voir la Carte 1, L30.1) joignant 50°51'47.5"N 127°36'23.9"W  
50°51'55.9"N 127°36'27.0"W  
50°51'59.4"N 127°36'32.9"W  
50°52'11.3"N 127°37'16.3"W  
50°52'17.9"N 127°37'32.0"W  
50°52'27.1"N 127°38'02.6"W  
50°52'47.6"N 127°38'29.4"W  
50°52'59.8"N 127°39'01.4"W  
50°53'01.3"N 127°39'33.1"W  
50°52'56.6"N 127°39'34.1"W  
50°52'41.9"N 127°39'25.4"W  
50°51'39.8"N 127°39'06.5"W  
50°51'27.2"N 127°38'57.2"W  
50°51'14.2"N 127°38'49.5"W  
50°50'48.5"N 127°38'23.8"W  
50°50'34.4"N 127°38'21.9"W  
50°50'07.5"N 127°38'33.8"W  
50°50'00.5"N 127°38'30.6"W  
50°49'26.5"N 127°37'59.6"W  
50°49'10.1"N 127°37'21.0"W  
50°48'38.5"N 127°36'34.5"W  
50°47'49.4"N 127°32'26.9"W  
50°47'27.2"N 127°29'46.6"W  
50°46'43.4"N 127°26'54.5"W  
50°46'38.9"N 127°26'50.3"W  
50°46'35.1"N 127°26'50.0"W  
et 50°46'30.5"N 127°26'52.0"W  
MPO(6204913-03)

**3601 - Juan de Fuca Strait to/à Vancouver Harbour - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983**

12-AVR-2024

LNM/D. 05-JANV-2024

Rayer la balise répondeuse radar (Voir la Carte 1, S3.1) 48°40'33.9"N 122°42'49.2"W  
MPO(6204915-01)

Rayer la balise répondeuse radar vis-à-vis la bouée (Voir la Carte 1, S3.1) 48°45'18.5"N 122°46'30.5"W  
MPO(6204922-03)

**3744 - Queen Charlotte Sound - Nouvelle édition - 20-MAI-1988 - NAD 1927**

05-AVR-2024

LNM/D. 17-NOV-2023

Rayer le système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques SADO avec une profondeur connue de 22 brasses (Voir la Carte 1, L25) 53°06'29.5"N 130°22'52.8"W  
MPO(6204895-01)

**3902 - Hecate Strait - Nouvelle édition - 09-DÉC-1988 - NAD 1927**

05-AVR-2024

LNM/D. 17-FÉVR-2023

Rayer le système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques SADO avec une profondeur connue de 22 brasses (Voir la Carte 1, L25) 53°06'29.6"N 130°22'52.8"W  
MPO(6204895-01)

Porter un système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques SADO avec une profondeur connue de 114 brasses (Voir la Carte 1, L25) 52°15'00.8"N 129°40'54.3"W  
MPO(6204910-01)

**3935 - Hakai Passage and Vicinity/et Environs - Carte nouvelle - 28-JANV-2000 - NAD 1983**

05-AVR-2024

LNMD. 01-DÉC-2023

Rayer le système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques  
SADO avec une profondeur connue de 13 mètres  
(Voir la Carte 1, L25)

51°42'43.2"N 128°14'09.6"W

*MPO(6204896-01)*

**3957 - Approaches to/Approches à Prince Rupert Harbour - Nouvelle édition - 07-OCT-2016 - WGS84**

05-AVR-2024

LNMD. 22-JUIL-2022

Porter un système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques  
SADO avec une profondeur connue de 195 mètres  
(Voir la Carte 1, L25)

54°15'48.0"N 130°46'42.0"W

*MPO(6204903-01)*

Porter un système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques  
SADO avec une profondeur connue de 189 mètres  
(Voir la Carte 1, L25)

54°15'16.7"N 130°45'26.6"W

*MPO(6204907-01)*

**3981 - Laredo Channel and/et Laredo Inlet - Carte nouvelle - 19-AVR-2013 - NAD 1983**

05-AVR-2024

LNMD. 30-MARS-2018

Porter un système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques  
SADO avec une profondeur connue de 146 mètres  
(Voir la Carte 1, L25)

52°44'36.0"N 129°06'02.6"W

*MPO(6204909-01)*

## Partie 3 : Corrections aux Aides radio à la navigation maritime

### \*415/24 Aides radio à la navigation maritime 2024 (Atlantique, Saint-Laurent, Grands Lacs, Lac Winnipeg, Arctique et Pacifique)

#### Page 2-17

#### MODIFIER COMME SUIV :

#### Centre des SCTM de Les Escoumins - Service de radiogoniométrie par VHF

Un service de radiogoniométrie par VHF (VHF/DF) est disponible pour les navires en difficulté qui se trouvent à l'intérieur de la zone de couverture VHF des sites de réception de Rivière-au-Renard, Cap-aux-Meules, Havre St-Pierre, Natashquan, Newport, **Pointe** Heath **Point**, Mont-Louis, Lac Daigle (Sept-Îles) et Grosses-Roches. Des informations portant sur la position et/ou le relèvement ainsi que sur la distance peuvent être fournies pour utilisation à la discrétion de l'utilisateur.

#### Page 2-18

#### MODIFIER COMME SUIV :

Tableau 2-7 - SCTM Les Escoumins/VCF - Communications navire/terre

Sites situés à	Voies	Fréquences		Remarques
		d'émission	de réception	
...	...	...	...	...
<b>Havre de</b> Harrington <b>Harbour</b> 50°30'01"N 059°29'17"W	C16 C26 C70	-	-	C26 : Il est possible, sur cette fréquence, de raccorder les navires directement au réseau téléphonique commercial de terre.
La Romaine 50°12'56"N 060°41'03"W	C16 C26 C70	-	-	C26 : Il est possible, sur cette fréquence, de raccorder les navires directement au réseau téléphonique commercial de terre.
...	...	...	...	...
Newport 48°13'24"N 064°47'33"W	C16 C70 C84	-	-	Service de radiogoniométrie par VHF disponible. C84 : Il est possible, sur cette fréquence, de raccorder les navires directement au réseau téléphonique commercial de terre.
<b>Pointe</b> Heath <b>Point</b> 49°05'05"N 061°42'09"W	C16 C84 C70	-	-	Service de radiogoniométrie par VHF disponible. C84 : Il est possible, sur cette fréquence, de raccorder les navires directement au réseau téléphonique commercial de terre.
...	...	...	...	...

**Page 2-21**

**MODIFIER COMME SUIT:**

**Tableau 2-8 - SCTM Les Escoumins/VCF - Diffusions**

Heure UTC	Site	Fréquence ou voie	Contenus
...	...	...	...
23:17	Natashquan La Vernière	2598J3E 2749J3E	Radiotéléphonie (français suivi de l'anglais) La situation maritime technique et prévisions maritimes pour les secteurs de prévisions maritimes 215 à 221, 301 et 302. Prévisions de la hauteur des vagues pour les secteurs de prévisions maritimes 215, 217, 219, 220, 221, 301 et 302. Avis aux pêcheurs professionnels (lorsque disponibles).
Continu	Forillon Carleton Natashquan Cap-aux-Meules	C21B (2021)	Radiotéléphonie (français suivi de l'anglais) Prévisions maritimes pour les secteurs de prévisions maritimes 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 301 et 302. Avertissements de navigation pour les eaux du golfe du Saint-Laurent incluant les Îles de la Madeleine, la côte Nord entre Sept-Îles et Blanc Sablon, la côte Sud de 66W vers l'est incluant la baie des Chaleurs et la partie de la côte du Nouveau-Brunswick jusqu'à l'embouchure de la baie de Miramichi. Rapports sur les glaces. Avis aux pêcheurs professionnels (lorsque disponibles). Avertissements de navigation révisant la position de chaque plate-forme d'exploration et navire d'exploitation signalés. Prévisions de la hauteur des vagues pour les secteurs de prévisions maritimes 215, 217, 219, 220, 221, 301 et 302.
	Pointe Heath Point	C25B (2025)	
	Newport Havre St-Pierre La Romaine	C83B (2083)	
...	...	...	...



**Page 2-68**

**MODIFIER COMME SUIT:**

**Tableau 2-31 - Balises radar situées à Terre-Neuve**

Nom et emplacement	Identification	Remarques
...	...	...
Grappling Island (feu) 54°27'22.5"N <del>056°52'52.3"W</del> 056°52'51.5"W	---. (G)	Saison de navigation seulement.
White Bear Island (Nanuaktok) 52°26'00.7"N 059°30'40.9"W	-. (N)	Saison de navigation seulement.
Negro Island 56°21'05.8"N 060°32'40.8"W	---. (Z)	Fonctionne à longueur d'année.
Domino Point 53°27'42.4"N 055°44'31"W	-. (Y)	Saison de navigation seulement.
Quaker Hat 54°44'12.5"N 057°20'37.7"W	---. (Q)	<del>Fonctionne à longueur d'année.</del> Saison de navigation seulement.

**Page 2-76 à 2-78**

**MODIFIER COMME SUIT:**

**Tableau 2-40 - Balises radar situées au Yukon**

Nom et emplacement	Identification	Remarques
Collinson Head 69°34'30"N <del>138°51'34"W</del> 138°51'41"W (NAD27)	-. (N)	Saison de navigation seulement.
Calton Point <del>69°30'09"N</del> 69°30'08"N <del>139°06'30"W</del> 139°06'40"W (NAD27)	---. (G)	Saison de navigation seulement.
Kay Point <del>69°17'26"N</del> 69°17'25"N <del>138°22'42"W</del> 138°22'52"W (NAD27)	-. (K)	Saison de navigation seulement.
Shingle Point <del>69°00'30"N</del> 69°00'29"N <del>137°34'42"W</del> 137°34'22"W	-. (Y)	Saison de navigation seulement.

**Tableau 2-41- Balises radar situées dans les Territoires du Nord-Ouest**

Nom et emplacement	Identification	Remarques
Cape Dalhousie 70°16'05"N <del>129°42'36"W</del> 129°42'45"W (NAD27)	---•• (Z)	Saison de navigation seulement.
Hardisty Island 61°43'52.6"N 114°35'00.2"W	---• (G)	Saison de navigation seulement.
Pelly Island 69°37'26.2"N 135°29'15.7"W	-•--- (Y)	Saison de navigation seulement.
Pitt Island 69°09'15"N <del>136°10'30"W</del> 136°10'40"W	-•- (K)	Saison de navigation seulement.
Pullen Island 69°46'24.2"N <del>134°24'04.7"W</del> 134°24'04.2"W	---• (G)	Saison de navigation seulement.
Baillie Islands 70°37'38.7"N 128°15'24.8"W	-•- (K)	Saison de navigation seulement.
Pilot Islands 62°13'04"N 114°06'49.3"W	-•---• (C)	Saison de navigation seulement.
Tuktoyaktuk Island 69°27'21.2"N 132°59'58.8"W	-•---• (C)	Saison de navigation seulement.
Relief Islet 70°08'45"N <del>130°49'30"W</del> 130°49'40"W (NAD27)	---• (G)	Saison de navigation seulement.
Atkinson Point 69°56'46.7"N 131°26'59.3"W	-•--- (Y)	Saison de navigation seulement.
Warren Point 69°45'00"N 132°21'30"W	-•---• (C)	Saison de navigation seulement.

**Tableau 2-42- Balises radar situées au Nunavut**

Nom et emplacement	Identification	Remarques
Cape Bexley 69°00'47"N 115°55'24.1"W	--•-- (Y)	Saison de navigation seulement.
Beacon Island 58°54'07.9"N 066°20'30.3"W	---• (G)	Saison de navigation seulement.
Broomfield Island <del>55°40'24"N</del> 55°40'25"N <del>079°14'18"W</del> 079°14'17"W (NAD27)	-• (N)	Saison de navigation seulement.
Coats Island <del>62°10'20"N</del> 62°10'25.7"N <del>083°08'00"W</del> 083°07'42.2"W (NAD27)	-••• (C)	Saison de navigation seulement.
Delta Island 68°35'15.3"N 100°01'51.9"W	---• (G)	Saison de navigation seulement.
Kitdliat Island 59°58'34.5"N 069°37'30.6"W	-•- (K)	Saison de navigation seulement.
Mansel Island <del>62°25'00"N</del> 62°24'52.2"N <del>079°36'30"W</del> 079°36'18.3"W (NAD27)	-•- (K)	Saison de navigation seulement.
Nipper Island 59°00'26.5"N 068°53'18.0"W	---• (G)	Saison de navigation seulement.
Nottingham Island <del>63°05'10"N</del> 63°05'35.5"N <del>077°57'00"</del> 077°56'54.6W" (NAD27)	-• (N)	Saison de navigation seulement.
...	...	...

**Tableau 2-43 - Balises radar situées au Nunavik**

Nom et emplacement	Identification	Remarques
Qirniraujaq Point 58°35'00.6"N 068°00'19.0"W	-••- (X)	Saison de navigation seulement.
Puvirnitug <del>60°01'15.6"N</del> 60°01'15.5"N 077°20'21.3"W	•--- (P)	Saison de navigation seulement.

## **Page 4-6**

### **MODIFIER**

#### **4.1.2.2 Le signal d'alarme**

##### **POUR LIRE:**

#### **4.1.2.2 Le signal d'alarme**

Le signal d'alarme audio en radiotéléphonie consiste en une transmission audio à deux tonalités suivie d'une tonalité continue de dix secondes. Les deux tonalités sont de différentes fréquences, semblables au son des véhicules d'urgence, et la tonalité continue de dix secondes indique que la transmission provient d'un centre des SCTM. Le signal d'alarme audio est utilisé pour avertir les navires que:

- a) Un appel de détresse ou un message de détresse est sur le point de suivre ;
- b) Il y a une nouvelle alerte concernant des phénomènes météorologique dangereux (seulement la transmission initiale);
- c) Une alerte de Tsunami est sur le point de suivre (seulement la transmission initiale) ; ou,
- d) Un phénomène météorologique dangereux, tel qu'une trombe marine, a été observé ou signalé.

## **Page 4-63**

### **MODIFIER**

#### **4.3.3 Service mondial d'avertissements de navigation (WWNWS)**

##### **POUR LIRE:**

#### **4.3.3 Service mondial d'avertissements de navigation (SMAN)**

##### **4.3.3.1 Avertissement de navigation de NAVAREA XVII et XVIII**

La Garde côtière canadienne assume la coordination des zones NAVAREA XVII et XVIII dans le cadre du Service mondial d'avertissements de navigation (SMAN).

Les avertissements de navigation du SMAN comportant des renseignements urgents à prendre en compte pour naviguer de façon sécuritaire sont diffusés conformément au chapitre IV de la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS).

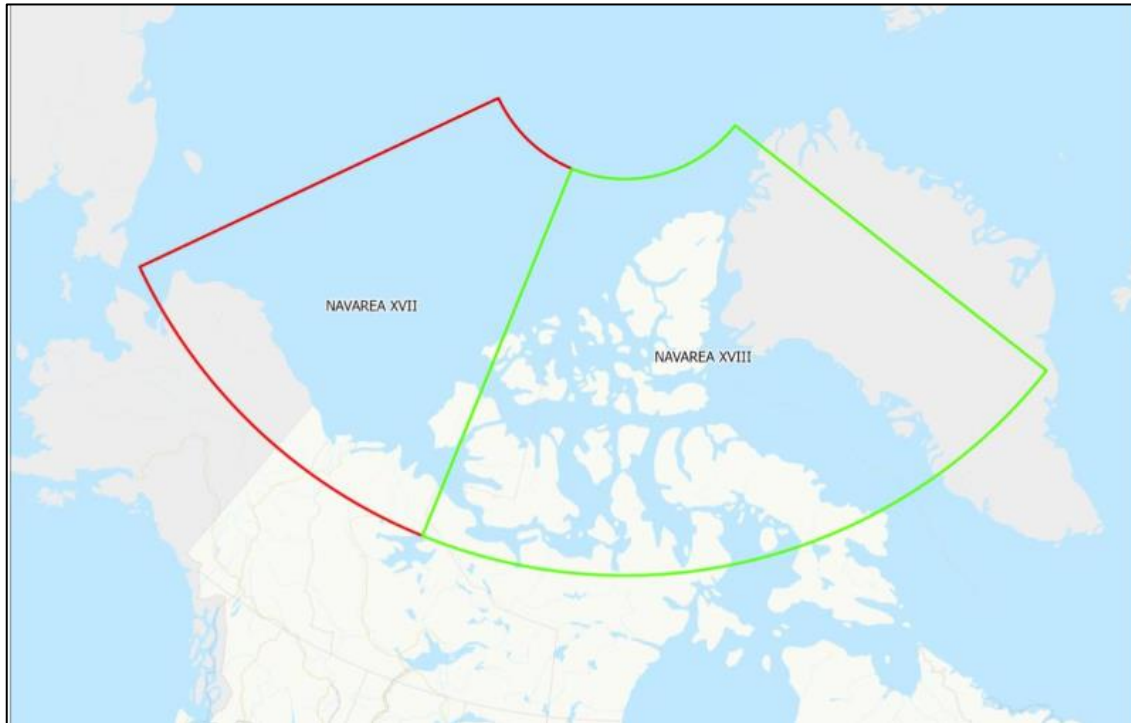
Les avertissements relatifs aux zones NAVAREA, qui contiennent des renseignements destinés spécialement aux navigateurs hauturiers, restent en vigueur jusqu'à ce qu'ils soient annulés ou diffusés par d'autres moyens.

Les avertissements relatifs aux zones NAVAREA XVII et XVIII émis depuis moins de 42 jours sont diffusés à l'aide de SafetyNET II et de SafetyCast.

Le texte complet de tous les avertissements NAVAREA en vigueur est disponible sur [le site web de la Garde côtière canadienne](#).

Il est également possible d'obtenir ces avertissements en envoyant un courriel au bureau des opérations responsable des zones NAVAREA, à l'adresse suivante : [navarea17.18@innav.gc.ca](mailto:navarea17.18@innav.gc.ca).

Figure 4-13 - Zones canadiennes de NAVAREA et zones de diffusions



La figure 4-13 est une carte du Nord canadien. La zone NAVAREA XVII y est représentée en rouge et la zone NAVAREA XVIII, en vert. Les limites des zones sont présentées de façon détaillée au tableau 4-14.

Tableau 4-14 - Coordonnées des zones NAVAREA\*

Zone NAVAREA XVII	Zone NAVAREA XVIII
67°00N 168°58W	67°00N 120°00W
90°00N 168°58W	90°00N 120°00W
90°00N 120°00	90°00N 035°00W
67°00N 120°00W	67°00N 035°00W

\*Zones océaniques comprises entre ces coordonnées, qui peuvent comporter des voies navigables, des mers intérieures et des lacs pouvant être empruntés par des navires hauturiers.

Lors de la saison de navigation dans l'Arctique, les avertissements de navigation relatifs aux zones NAVAREA XVII et XVIII qui s'appliquent aux limites canadiennes en matière de recherche et de sauvetage dans les eaux situées au-dessus du 70<sup>e</sup> degré de latitude nord sont diffusés à partir d'Iqaluit (avec les limites à la zone de couverture et à la fiabilité) par impression directe à bande étroite de haute fréquence (HF IDBE), sur la fréquence 8416,5 kHz, à 3 h 30 et à 15 h 30 (UTC). Veuillez consulter la section portant sur les Services de communications et de trafic maritimes dans la partie 2 pour obtenir des renseignements détaillés au sujet du contenu de la diffusion.

**Tableau 4-15- Horaire de diffusions**

Heure UTC	Service	Fréquence, satellite ou système
0330	HF IDBE	8416,5 kHz*
1100	NAV XVIII	AOR-E, AOR-W, SafetyCast
1130	NAV XVII	POR, SafetyCast
1530	HF IDBE	8416,5 kHz*
2300	NAV XVIII	AOR-E, AOR-W, SafetyCast
2330	NAV XVII	AOR-W, POR, SafetyCast

\*Disponible pendant la saison de navigation dans l'Arctique

Les commentaires concernant la réception

avertissements relatifs aux zones NAVAREA XVII et XVIII, particulièrement au-dessus du 75° degré de latitude nord, sont les bienvenus et peuvent être envoyés aux coordonnées ci-après.

NAVAREA XVII et XVIII

Centre des SCTM de Prescott

Téléphone : 613-925-0666

Télécopieur : 613-925-4519

Courriel : [navarea17.18@innav.gc.ca](mailto:navarea17.18@innav.gc.ca)

## **Page 4-64**

### **MODIFIER**

#### **4.3.3.1.1 SafetyNET**

##### **POUR LIRE:**

#### **4.3.3.1.1 Inmarsat C- SafetyNET II**

Les avertissements relatifs aux zones NAVAREA XVII et XVIII sont diffusés en anglais, directement dans la zone NAVAREA appropriée du Système mondial de détresse et de sécurité en mer, avec un chevauchement de 300 milles marins.

Pour en savoir plus sur le service SafetyNET, veuillez consulter le site Web d'Inmarsat ou le manuel sur SafetyNET (MSC.1/Circ.1364/Rev.2).

##### **MODIFIER :**

#### **4.3.3.1.2 Iridium - SafetyCast**

##### **POUR LIRE:**

Les avertissements relatifs aux zones NAVAREA XVII et XVIII sont diffusés en anglais, directement dans la zone NAVAREA appropriée du Système mondial de détresse et de sécurité en mer, avec un chevauchement de 300 milles marins. Pour en savoir plus sur le service SafetyCast, veuillez consulter le site Web d'Iridium ou le manuel sur SafetyCast (MSC.1/Circ.1613).

**Page 5-38**

**MODIFIER COMME SUIVANT :**

**Tableau 5-46 - Région des Maritimes : Observations météorologiques maritimes**

Nom de secteur	Nom de secteur	Nom de secteur	Nom de secteur
Baccaro Point	Aéroport de Gaspé	Kouchibouguac	Port Menier (Anticosti)
Bas Caraquet	Grand Étang	Lunenburg	Rivière-la-Madeleine
Beaver Island	Grand Manan	Natashquan	Aéroport de Sept-Îles
Bouctouche	Aéroport de Havre-Saint-Pierre	New Carlisle	Summerside
Cap-Chat	Île Brier	Parc Fundy	Aéroport de Sydney
Cap-d'Espoir	Île de Sable	Parrsboro	Tracadie
Cap-Nord	Île Hart	Plage d'Ingonish	Western Head
Caribou Point	Île Miscou	Pointe-des-Monts	Wreckhouse
Charlo	Îles aux Perroquets	Pointe Heath Point (Anticosti)	Aéroport de Yarmouth
East Point	Aéroport de Îles-de-la-Madeleine	Point Lepreau	-
Eskasoni	Île St. Paul	Port aux Basques	-

**Page 5-40**

**MODIFIER COMME SUIVANT :**

**Tableau 5-48 - Stations Radio-Météo et fréquences**

Stations	Fréquence (MHz)	Stations	Fréquence (MHz)	Stations	Fréquence (MHz)
Montréal	162.550	Rimouski	162.550	Carleton*	162.500
Trois-Rivières	162.400	St-Cléophas	162.400	Mingan*	162.400
Québec	162.550	Sept-Îles (Pointe Noire)	162.550	Kegashka*	162.475
Baie St-Paul	162.400	Prévert	162.475	Havre de Harrington Harbour *	162.550
Grand-Fonds	162.475	Rivière-au-Renard	162.475	Blanc-Sablon*	162.400
Mont Valin	162.550	Gaspé (Pudding Stone)*	162.550	Îles de la Madeleine*	162.550

## Partie 4 : Corrections aux Instructions nautiques du Canada

---

Les volumes suivants des **Instructions nautiques du Canada** ont récemment été mis à jour sur le [site web du Service hydrographique du Canada](#).

N°	Titre
<b>Côte Atlantique</b>	
<b>ATL105</b>	Cape Canso à Cape Sable (y compris l'Île de Sable)

Chaque volume comprend une section intitulée « Registre des modifications » qui énumère toutes les mises à jour qui ont été incorporées pendant l'année civile en cours.



## Partie 5 : Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume

Les modifications sont **surlignées** et les suppressions sont **rayées**. Pour des renseignements généraux sur les Livres des feux et spécifiques aux régions, cliquez sur les liens suivants : [côte de Terre-Neuve-et-Labrador](#), [côte de l'Atlantique](#), [Eaux intérieures](#) et [côte du Pacifique](#).

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hauteur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--------------------------------------------------	----------------------------	---------------------------------------------------------	-------------------------	---------------------------------------------------------------	----------------------------------------

### CÔTE DU PACIFIQUE

#### CÔTE OUEST, ÎLE DE VANCOUVER (LF 66 – 179.1)

87.5	South Brooks – Bouée SADO lumineuse 46132	W. de Kyuquot Sound. 49 46 15.6 127 52 56.0	Fl(5) Y 20s	.....	.....	SADO jaune, marquée "46132".	À longueur d'année.  Carte:3604 Éd. 04/24 (P24-015)
------	-------------------------------------------------	------------------------------------------------------	-------------	-------	-------	---------------------------------	--------------------------------------------------------------

#### HOWE SOUND (LF 417 – 432)

427.1 G5423.75		49 41 12.1 123 10 22.6	F Y	.....	4.9	10 Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche avec bande verticale rouge.	En opération 24 h. À longueur d'année.
427.2 G5423.76	Squamish terminal – alignement	019°30' 122.2 m du feu antérieur.	F Y	.....	9.8	10 Dauphin à 3 pieux, marque de jour blanche avec bande verticale rouge.	En opération 24 h. À longueur d'année.  Carte:3534 Éd. 04/24 (P24-020, 021)

#### ÎLE DE VANCOUVER (LF 433 – 447.2)

435.2	Forwood Channel – Bouée lumineuse P0	SW. de Entrance Island. 49 12 21.9 123 48 52.1	Q R	1s	.....	..... Rouge, marquée "P0".	À longueur d'année.  Carte:3458 Éd. 04/24 (P24-019)
-------	--------------------------------------------	---------------------------------------------------------	-----	----	-------	----------------------------	--------------------------------------------------------------

#### BROUGHTON STRAIT (LF 545 – 553.5)

550.5 G5625	Haddington Island	Côté N. de l'île. 50 36 18.1 127 01 16.4	Q G	1s	7.6	5 Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire vert et blanc.	Réflecteur radar. À longueur d'année.  Carte:3546 Éd. 04/24 (P24-018)
----------------	-------------------	------------------------------------------------	-----	----	-----	--------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------

#### QUEEN CHARLOTTE SOUND (LF 569.2 – 586)

582.5	West Sea Otter – Bouée SADO lumineuse 46204	Au large de Calvert Island. 51 24 14.2 128 41 06.3	Fl(5) Y 20s	.....	.....	SADO jaune, marquée "46204".	À longueur d'année. Position en NAD 83.  Carte:3744 Éd. 04/24 (P24-007)
-------	---------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------	-------------	-------	-------	---------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------